

**JANSSEN-CILAG**

**Société par actions simplifiée au capital de 2.956.660 euros**

**Siège social : 1, rue Camille Desmoulins TSA 91003**

**92787 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9**

**562 033 068 R.C.S. NANTERRE**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 juin,

La société Apsis, société par actions simplifiée, au capital de 215.887.540 euros, dont le siège social est situé au 1 rue Camille Desmoulins TSA 91003, 92130 Issy-Les-Moulineaux, enregistrée sous le numéro 351 634 431 R.C.S NANTERRE, représentée par Monsieur François-Eugène GAUDEMET, en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des parts de la société JANSSEN-CILAG (ci-après la « **Société** ») et agissant en qualité d'associé unique de cette dernière (ci-après l'« **Associé Unique** »),

**APRES AVOIR EXPOSE QUE :**

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de cet exercice ont été régulièrement établis et arrêtés.

Ils ont été tenus à la disposition du Commissaire aux Comptes et lui ont été adressés dans les délais réglementaires.

Conformément aux dispositions applicables du Code du travail, ils ont également été mis à la disposition du Comité Sociale et Economique, avec le Rapport du Commissaire aux Comptes, l'Ordre du jour et le texte du Projet de décisions.

Les membres du Comité Sociale et Economique n'ont émis aucune observation suite à l'examen des pièces mises à leur disposition.



**DECLARE** avoir pris connaissance des documents suivants :

- Inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2022 et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Texte des résolutions proposées par la Présidente.

**RAPPELLE** qu'il est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion de la Présidente ; Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
2. Affectation du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3. Montant des dépenses et charges relevant du 4 de l'article 39 du Code général des impôts ;
4. Quitus à la Présidente et à la Directrice Générale - Pharmacien Responsable ;
5. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
6. Pouvoirs.

**ADOpte** en conséquence les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Associé Unique, connaissance prise du Rapport de gestion de la Présidente et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

**Approuve**, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de cet exercice qui se soldent par un bénéfice de 141 750 050 euros ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.



## DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, sur proposition de la Présidente,

**Constate l'existence de sommes distribuables et décide d'affecter** le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2022 s'élevant à un montant de 141 750 050 euros en report à nouveau, portant le solde de -89 639 137 euros à 52 110 912 euros.

**Décide de distribuer** à titre de dividende à l'Associé Unique un montant total de 165 430 537 euros prélevé sur le report à nouveau ce qui porterait le report à nouveau de 52 110 912 euros à 110 912 euros. Ceci en ayant noté que des acomptes sur dividendes ont déjà été versé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour un montant de 113 430 537 euros prélevé sur le report à nouveau à la date de l'acompte.

Le dividende à distribuer est ainsi fixé à 1159,43 euros par action. Il sera mis en paiement au plus tard en septembre 2022.

Conformément à l'article 158 du Code Général des Impôts, le présent dividende n'est pas éligible à l'abattement de 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été distribué, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué par action (euros)	Dividende total (euros)	Eligible à l'abattement de 40%
2021	105.595	0	0	Non
2020	105.595	340,93	36.000.00	Non
2019	105.595	520,86	55.000.000	Non

## TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts,

**Constate** le montant de 1 449 786 euros au titre des dépenses et charges non déductibles visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne **quitus** entier et sans réserve, pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, à :

- Madame Delphine Aguilera Caron, en qualité de Présidente,
- Madame Armelle Santelli, en qualité de Directrice Générale - Pharmacien Responsable.



### CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique **prend acte** qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

### SIXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique **donne tous pouvoirs** à la Présidente pour effectuer ou faire effectuer par toute personne qu'elle se substituera toutes les formalités nécessaires à la publication des résolutions qui précèdent.

**Pour APSIS**

Monsieur François-Eugène GAUDEMET

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes on the left and a horizontal stroke extending to the right, ending in a small arrowhead.

**JANSSEN CILAG**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'associé unique  
**JANSSEN CILAG**  
1, rue Camille Desmoulins  
92787 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JANSSEN CILAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit*, Immeuble Le Sully 1, place Occitane, B.P. 28036 31080 Toulouse Cedex 06  
Téléphone: +33 (0)5 62 27 57 57, Fax: +33 (0)5 62 27 57 58, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 15 juin 2023

Le commissaire aux comptes  
**PricewaterhouseCoopers Audit**



Magali Hattou  
Associée



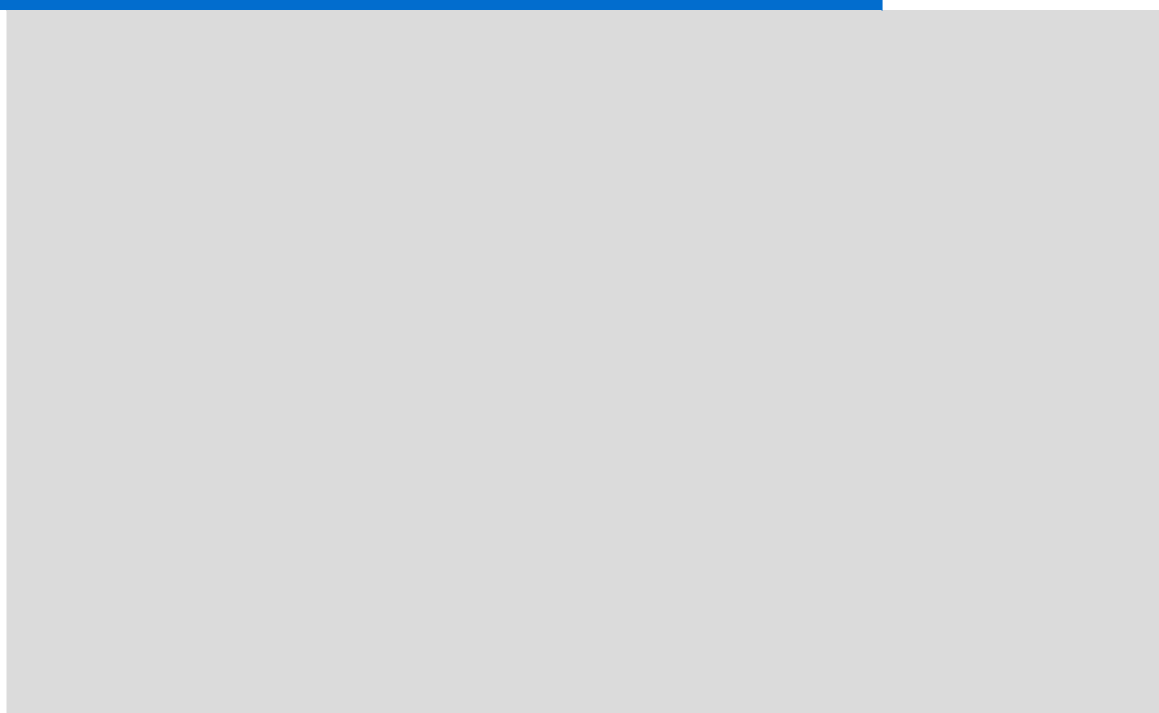


## **JANSSEN CILAG**

**1, Rue Camille Desmoulins**

**92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**

***Comptes au 31/12/2022***



## - SOMMAIRE -

Faits marquants .....	2
Règles et méthodes comptables .....	4
<b>Etats de Gestion</b>	
Bilan - Actif .....	8
Bilan - Passif .....	9
Compte de résultat 1ère partie .....	10
Compte de résultat 2ème partie .....	11
<b>Notes sur le bilan</b>	
Notes sur le bilan .....	12
Immobilisations .....	13
Amortissements .....	14
Créances et dettes .....	15
Capitaux propres .....	16
Variation des capitaux propres .....	17
Provisions et dépréciations .....	18
Charges à payer .....	19
Charges et produits constatés d'avance .....	20
Produits à recevoir .....	21
<b>Notes sur le résultat</b>	
Notes sur le compte de résultat .....	22
Ventilation du chiffre d'affaires .....	23
Résultat Financier .....	24
Résultat Exceptionnel .....	25
Transfert de charges .....	26
Répartition de l'impôt sur les bénéfices .....	27
Situation fiscale différée et latente .....	28
<b>Autres informations</b>	
Effectif moyen .....	29
Autres informations .....	30

## **Activité générale de la société**

Janssen commercialise des produits pharmaceutiques, conduit des activités de R&D et manufacture des produits de soins.

## **Faits caractéristiques de l'exercice**

Projet amorcé en 2020, le plan de sauvegarde de l'emploi lié à l'arrêt des activités R&D Pharma de Janssen sur le Campus de Val-de-Reuil lié au regroupement des activités R&D dans un hub européen à Beerse en Belgique est finalisé en 2022.

En novembre 2021, Johnson & Johnson avait annoncé son projet de se séparer de son activité de santé grand public en créant une nouvelle société cotée en bourse, la société Kenvue.

La direction estime que la nouvelle société ainsi que le nouveau groupe Johnson & Johnson seraient chacun mieux placés pour répondre aux besoins des patients et des consommateurs, poursuivre des stratégies commerciales davantage ciblées et accélérer leur croissance en tant que sociétés distinctes et indépendantes.

La société prévoit de finaliser la séparation dans les 18 à 24 mois suivant l'annonce initiale. La réalisation de l'opération prévue sera soumise à certaines conditions, y compris à la consultation des comités d'entreprise et autres organes représentatifs des salariés ainsi qu'à la réception d'autres approbations réglementaires.

En juin 2022, la société a acquis l'unique action composant le capital de la société JNTL Consumer Health SAS pour 1€ à la société Johnson & Johnson, société de droit Américain basée au New Jersey.

En octobre 2022 et dans le cadre de cette séparation, la société Janssen-Cilag s'est séparée de sa partie santé grand public, principalement représentée par les activités de son site situé à Val de Reuil. La société a, en effet, réalisé un apport partiel d'actif au bénéfice de la société JNTL Consumer Health SAS, membre du groupe Johnson & Johnson. L'apport partiel d'actif a été évalué à 113M€ et a été rémunéré en nouvelles actions de la bénéficiaire.

En décembre 2022, la société a procédé à un paiement de dividendes anticipés à sa société mère APSIS pour un montant de 113M€ et sous forme de l'intégralité des titres de participations détenus dans la société JNTL Consumer Health.

Le 1 septembre 2021 Janssen France avait annoncé un projet d'adaptation de son organisation destinée à soutenir les évolutions futures de son portefeuille et à prendre en compte celles de l'environnement externe. Ce projet s'accompagne de la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi comprenant une phase de départs volontaires sur certaines fonctions supports et des activités terrain. Ce plan a un coût global estimé à 50 M€. La société bénéficie d'une aide de la part du groupe au titre de ce plan de sauvegarde et a reçu en 2021 et en 2022 une subvention de groupe de 50 M€, à raison de 25 M€ par année, afin de supporter les coûts engendrés par le plan.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie, sont des événements sans impact significatifs sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2022.

Les ventes du médicament Zytiga ont ralenti lors du dernier trimestre 2022 suite à l'expiration du brevet et la perte d'exclusivité sur ce produit. Parallèlement, la société a également lancé en 2022 son nouveau médicament Darzalex suite à l'approbation reçu de la FDA.

Le marché pharmaceutique global en 2022 est estimé à 38 569M€. Il enregistre une croissance à + 8.4 % par rapport à 2021. Le marché ville augmente de +10,3 % par rapport à 2021. Il s'élève à 25 128M€. Le marché hospitalier évolue positivement par rapport à 2021, à +5,0 %. Il est estimé à 13 441M€.

Janssen atteint la deuxième position pour clôturer l'année 2022.

Le chiffre d'affaires brut pharmaceutique de la Société (hors remises et retours de marchandises) en 2022 se décompose de la façon suivante :

Onco – Hemato	1,511M€
Viro – Psy – Immuno	507M€
HTAP	21M€
Produits non cores	69M€

La crise sanitaire a eu un impact limité sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2022.

## **Evènements postérieurs à la clôture**

Il n'y a pas eu d'évènement significatif depuis la date de clôture;

## PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-07 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 10 décembre 2018 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 (JO du 30 décembre 2018).

Ce règlement s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et modifie notamment pour les comptes annuels, le point relatif aux jetons émis et détenus.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

## ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires);
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le mali technique ne sera désormais plus comptabilisé en totalité dans le fonds commercial mais en autres immobilisations corporelles, incorporelles et financières selon les actifs auxquels il est affecté. Il suit les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214- 15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

### Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes:

- les frais d'établissement,
- les frais de recherche et de développement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences, le fonds commercial,
- autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable;
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique;
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre;
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité);
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

### Frais d'établissement, de recherche et de développement

Les frais d'établissement ainsi que les frais de recherche sont majoritairement comptabilisés en charges du fait que la probabilité de dégager un avantage économique futur est quasi nulle. Les frais de développement ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus sont également comptabilisés en charges. Les coûts de développement engagés pour un actif qui remplit les conditions énumérées ci-dessus sont constitués des coûts salariaux.

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets. Si leur durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de manière fiable, les frais de développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

## Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges. Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 7 ans. Les mesures fiscales dérogatoires, permettant un amortissement accéléré de ces logiciels, peuvent être appliquées.

## Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'entreprise n'a jamais pratiqué de réévaluation légale (loi du 29 décembre et du 30 décembre 1977), ni de réévaluation libre de ses immobilisations corporelles.

Les frais d'entretien et de réparations sont comptabilisés en charge de l'exercice, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation du bien.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation prévue du bien. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Constructions et aménagement des constructions 30 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels 7 à 15 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 3 à 10 ans

## Titres de participation

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs. Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport. Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges. La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

## Autres Immobilisations Financières

Les prêts, créances et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments, le cas échéant, sont dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur recouvrable à la date de clôture de l'exercice.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier-entré, premier-sorti, au coût d'acquisition ou de production, ou à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les marchandises dont les stocks excèdent 1 an de vente prévisionnelle, ainsi que les produits dont la péremption intervient à moins d'un an d'échéance, sont dépréciées à 100%, sauf cas particuliers.

## CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

### Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

## PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant. La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Les principaux types de provisions sont les suivants :

- provision pour départ de salariés et restructuration
- provision pour litiges
- provision ATU
- provision pour engagements de retraite
- provision pour stock-options
- provision pour médaille

## Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et de prestations définies

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont évalués par un actuair sur la base des indemnités de retraite prévues par la convention collective en tenant compte de l'espérance de vie, de la probabilité de présence du personnel jusqu'à la date de son départ en retraite, et d'un taux d'actualisation.

Les hypothèses retenues au 1er janvier 2022 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3.75%
- taux de rentabilité : N/A
- taux d'augmentation des salaires : 2.5%
- taux d'inflation : 2.0%
- taux de mortalité : tables françaises TH16-18 / TF16-18
- turnover : 6% par an jusqu'à 34 ans / 3% par an de 35 à 44 ans / 1% par an de 45 à 49 ans / 0% après 50 ans
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- départs sont considérés comme étant à l'initiative du salarié, d'où prise en compte de charges sociales sur la totalité de l'indemnité (de 47%).

La provision au 31 décembre 2022 est de : 52 181 028 €.

## Provision pour stock-options

En 2007, le groupe Johnson et Johnson a mis en place un contrat de refacturation des coûts des stocks-options dont bénéficient les employés des filiales françaises. La facturation du coût des plans d'option d'achat d'actions est déterminée sur la base de la différence entre le cours de bourse le jour de l'exercice de l'option d'achat et le prix d'exercice de cette option. Par application de la procédure interne J&J "Global stock-option reimbursement plan", seules les options attribuées à partir du 1er janvier 2000 ont été prises en compte.

La charge constatée dans nos comptes au titre des facturations relatives aux options exercées sur l'exercice 2022 s'élève à 12 594 123 €.

Au-delà, conformément aux normes françaises et du fait de la mise en place de ce mécanisme de refacturation, nous avons enregistré une provision pour risques de 9 911 606 €, au titre des options non encore exercées.

Cette provision correspond à la différence entre le prix d'exercice des options non encore exercées et le cours de l'action au 31 décembre 2022, proratisée sur la base de la période de service nécessaire à l'employé pour acquérir l'ensemble des droits attachés à ces options.

## Provision médailles du travail

Selon les recommandations du Conseil National de la Comptabilité n° 2003 - R.01 du 1er avril 2003, portant sur les règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages assimilés, une provision pour médaille du travail a été constatée pour un montant de 3 232 960 €. Cette provision est réactualisée tous les ans selon une méthode d'actualisation par un prestataire externe.

**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

**CREDITS D'IMPOTS****Crédit d'impôt Recherche (CIR)**

La société bénéficie d'un crédit d'impôt pour la recherche, en vertu de la loi 83-1376. Son application a permis de dégager sur l'exercice un crédit de 6 895 931 €. Ce produit est imputé en déduction de la charge d'impôt sur les bénéfices de l'exercice.

**REGIME D'INTEGRATION FISCALE**

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société APSIS SAS, 1, rue Camille Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale conclue, chaque société supporte la charge d'impôt calculée sur ses propres résultats comme en l'absence d'intégration fiscale.

**CHANGEMENTS COMPTABLES**

Néant.

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	25 056 320	3 201 000	21 855 320	21 855 320
Autres immobilisations incorporelles	1 609 579	1 570 814	38 765	1 586 389
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	665 822	665 822		2 044 597
Constructions	19 908 353	14 147 617	5 760 736	25 964 875
Installations techniques, matériel, outillage	1 726 155	469 191	1 256 964	30 071 009
Autres immobilisations corporelles	16 294 746	13 181 154	3 113 592	5 133 572
Immobilisations en cours	1 683 990		1 683 990	12 246 726
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	585 161		585 161	514 645
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>67 530 126</b>	<b>33 235 598</b>	<b>34 294 528</b>	<b>99 417 134</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				4 447 959
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 070 566		2 070 566	312 582
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 010 939		4 010 939	3 535 262
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	284 386 744	1 093 583	283 293 161	304 813 773
Autres créances	873 788 547		873 788 547	729 801 960
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	53 464 619		53 464 619	29 176 454
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>Disponibilités</b>				
Charges constatées d'avance	413 539		413 539	410 628
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 218 134 954</b>	<b>1 093 583</b>	<b>1 217 041 371</b>	<b>1 072 498 618</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	861 949		861 949	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 286 527 030</b>	<b>34 329 181</b>	<b>1 252 197 849</b>	<b>1 171 915 752</b>



Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 956 660 )	2 956 660	2 956 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	297 810	297 810
Réserves statutaires ou contractuelles	86 766	86 766
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat oeuvres originales artistes 817 716 )	833 486	833 486
Report à nouveau	(89 639 138)	89 053
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>141 750 050</b>	<b>23 702 346</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	350 669	10 483 666
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>56 636 304</b>	<b>38 449 787</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	25 323 967	69 581 907
Provisions pour charges	65 325 594	81 125 254
<b>PROVISIONS</b>	<b>90 649 561</b>	<b>150 707 161</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93 644	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 370
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 631 836	238 171 635
Dettes fiscales et sociales	917 412 224	736 276 025
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 397 131	3 459 487
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		4 846 946
<b>DETTES</b>	<b>1 104 534 835</b>	<b>982 758 462</b>
Ecarts de conversion passif	377 149	341
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 252 197 849</b>	<b>1 171 915 752</b>

Rubriques	France	Exportation	2022	2021
Ventes de marchandises	1 220 260 867	74 862 207	1 295 123 074	1 201 361 003
Production vendue de biens	20 129 555	33 764 068	53 893 623	66 352 290
Production vendue de services	302 848	134 164 763	134 467 611	128 115 251
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>1 240 693 270</b>	<b>242 791 038</b>	<b>1 483 484 308</b>	<b>1 395 828 544</b>
Production stockée			2 024 889	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			45 906 673	23 419 952
Autres produits			793 703	1 191 265
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 532 209 573</b>	<b>1 420 439 761</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 014 036 594	960 388 940
Variation de stock (marchandises)			(824 776)	443 316
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			(71 440)	(4 135 452)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			4 845 416	
Autres achats et charges externes			128 789 933	113 914 537
Impôts, taxes et versements assimilés			60 765 676	45 317 163
Salaires et traitements			136 885 412	135 293 551
Charges sociales			50 119 233	51 094 778
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 874 981	13 140 396
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			183 078	12 674
Dotations aux provisions			14 671 485	8 393 327
Autres charges			2 006 821	2 000 756
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>1 420 282 413</b>	<b>1 325 863 987</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>111 927 160</b>	<b>94 575 774</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			991 080	1 254 690
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			55	274
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				9 236 000
Différences positives de change			805 520	229 542
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 796 655</b>	<b>10 720 506</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			861 949	
Intérêts et charges assimilées			3 912 196	4 729 627
Différences négatives de change				485 332
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>4 774 145</b>	<b>5 214 959</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(2 977 490)</b>	<b>5 505 548</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>108 949 669</b>	<b>100 081 321</b>

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 997 276	67 331 001
Produits exceptionnels sur opérations en capital	97 871 010	1 011 373
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	58 727 869	34 172 135
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>187 596 155</b>	<b>102 514 508</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	48 084 439	69 896 991
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	67 597 549	10 115 734
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	128 777	49 850 692
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>115 810 765</b>	<b>129 863 417</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>71 785 390</b>	<b>(27 348 908)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	16 412 195	18 839 750
Impôts sur les bénéfices	22 572 814	30 190 316
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 721 602 383</b>	<b>1 533 674 776</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 579 852 333</b>	<b>1 509 972 429</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>141 750 050</b>	<b>23 702 347</b>

## **Notes sur le bilan**

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour tenir comptes des risques de non-recouvrement.

La société fait partie, au sein du groupe J&J, d'une structure de cash-pooling dont le pivot est la société Janssen Cilag General services CVBA. Les montants figurants au poste compte courant groupe comprennent de ce fait, une créance vis-à-vis de la société tête du cash-pool de 843 665 319 €.

Les créances groupe, anciennement classées en débiteurs divers, ont été reclassées en créances clients. Le montant à fin 2022 est de 64,9 M€.

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Les dettes diverses comprennent :

- Les escomptes à accorder pour 63 410 €
- Les notes de crédits à établir pour 2 415 146 €

Le capital social de 2 956 660 €, entièrement libéré, est détenu à 100% par APSIS.

Capitaux propres : distribution de dividendes pour 113 430 537 €.

Les "Autres provisions pour risques et charges" sont essentiellement composées d'une provision pour risques sur les produits ATU et post-ATU de 7,11 M€, des provisions PSE et PDV pour 2,02 M€, et de provisions pour litiges de 11,82 M€.

Les dotations aux provisions pour risques et charges : 15,5 M€ concernent principalement:

- Les provisions ATU pour 5,9 M€;
- Des litiges prud'homaux pour 0,6 M€;
- Une provision Stock options pour 0,8 M€
- Une provision IFC pour 6,4 M€.

Reprises autres provisions pour risques et charges : 75,6 M€ concernent :

- Les paiements ATU pour 3,9 M€;
- Les reprises liées aux litiges prud'homaux pour 1,3 M€;
- Les reprises des provisions pour pensions pour 19,1 M€ et médailles du travail pour 1 M€;
- les reprises sur les PSE pour 47,7 M€.

Les produits à recevoir concerne une facture à établir pour ajustement des ICP 2022.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	36 149 001		
Terrains	4 403 803		
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre	45 882 555		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	43 737 677		134 457
Install. techniques, matériel et outillage ind.	145 488 330		1 358 799
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	20 736 781		1 163 384
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	12 246 726		4 169 617
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>272 495 872</b>		<b>6 826 257</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	514 647		70 516
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>514 647</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>309 159 520</b>		<b>6 896 773</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>	<b>(490 283)</b>	<b>9 973 384</b>	<b>26 665 899</b>	
Terrains		3 737 981	665 822	
Constructions sur sol propre		45 674 378	208 177	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.	(1 324 134)	25 496 093	19 700 175	
Installations techn., matériel et outillages ind.	(3 086 562)	148 207 536	1 726 156	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	(74 576)	5 679 995	16 294 746	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	4 975 555	9 756 798	1 683 990	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>490 283</b>	<b>238 552 781</b>	<b>40 279 066</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			585 161	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>585 161</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>248 526 167</b>	<b>67 530 126</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	9 506 292	620 500	8 555 979	1 570 814
Terrains	2 359 206	3 265	1 696 649	665 822
Constructions sur sol propre	20 862 592	412 968	21 155 104	120 456
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	42 792 765	1 800 629	30 566 233	14 027 161
Installations techniques, matériel et outillage industriels	115 417 321	4 110 395	119 058 525	469 191
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 603 211	1 927 225	4 349 282	13 181 154
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>197 035 095</b>	<b>8 254 482</b>	<b>176 825 793</b>	<b>28 463 784</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>206 541 388</b>	<b>8 874 982</b>	<b>185 381 772</b>	<b>30 034 598</b>

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL</b>							
<b>AUT. INC.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.			128 777			10 261 773	10 390 550
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>			<b>128 777</b>			<b>10 261 773</b>	<b>10 390 550</b>
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>			<b>128 777</b>				<b>10 390 550</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	585 161	585 161	
Clients douteux ou litigieux	350 141	350 141	
Autres créances clients	284 036 603	284 036 603	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	48 968	48 968	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	18 264 325	18 264 325	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	855 364 244	855 364 244	
Débiteurs divers	111 010	111 010	
Charges constatées d'avance	413 539	413 539	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 159 173 991</b>	<b>1 159 173 991</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	93 644	93 644		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	145 631 836	145 631 836		
Personnel et comptes rattachés	28 016 826	28 016 826		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 762 807	17 762 807		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 193 182	3 193 182		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	868 439 410	868 439 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 044 735	2 044 735		
Autres dettes	39 352 396	39 352 396		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 104 534 835</b>	<b>1 104 534 835</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	105 595			28
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		38 449 787
Distributions de dividendes		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		38 449 787
Variations en cours d'exercice		En moins
		En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		(10 132 996)
Autres variations		(113 430 537)
Résultat de l'exercice		141 750 050
<b>SOLDE</b>		<b>18 186 517</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		56 636 304

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	10 483 666	128 777	10 261 774	350 669
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>10 483 666</b>	<b>128 777</b>	<b>10 261 774</b>	<b>350 669</b>
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		861 949		861 949
Provisions pour pensions, obligations similaires	81 125 254	7 748 723	23 548 384	65 325 594
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	69 581 907	6 922 761	52 042 649	24 462 018
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>150 707 161</b>	<b>15 533 433</b>	<b>75 591 033</b>	<b>90 649 561</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles	3 201 000			3 201 000
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	130 552	183 078	313 630	
Dépréciations comptes clients	1 129 668		36 085	1 093 583
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>4 461 220</b>	<b>183 078</b>	<b>349 715</b>	<b>4 294 583</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>165 652 047</b>	<b>15 845 288</b>	<b>86 202 522</b>	<b>95 294 813</b>
Dotations et reprises d'exploitation		14 854 563	26 491 759	
Dotations et reprises financières		861 949		
Dotations et reprises exceptionnelles		128 777	58 727 869	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>				
408100	Factures Non Parvenues	20 398 351	36 704 502	(16 306 151)
408110	Factures non parvenues - Groupe	1 330 210	18 235	1 311 975
408120	Fournisseurs Factures non parvenues	9 283 456	11 528 214	(2 244 758)
408130	FAR Approvisionnement Groupe	17 475 826	12 706 609	4 769 217
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>48 487 843</b>	<b>60 957 560</b>	<b>(12 469 717)</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
419810	Escompte à Accorder	63 410	211 423	(148 013)
419820	Note de Crédit à Etablir	2 408 173	2 357 172	51 000
419800	RRR à accorder et autres avoirs à établir	6 973		6 973
468600	Charges à payer	26 197 503	890 723	25 306 780
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>28 676 059</b>	<b>3 459 318</b>	<b>25 209 768</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
428200	Dettes Provisionnées pour Congés à Payer	4 940 119	6 863 145	(1 923 026)
428400	Provision Participation Exercice	10 050 194	18 836 894	(8 786 700)
428600	Personnel - Autres Charges à Payer	1 886 742	2 872 986	(986 244)
428610	Personnel - Autres Charges à Payer	546 171	648 436	(102 265)
428620	Personnel - Autres Charges à Payer	9 509 176	8 842 081	667 095
438100	Organismes Sociaux - Charges à Payer	12 510 009	14 350 397	(1 840 388)
438110	Organismes Sociaux - Produits à Recevoir	52 939	94 504	(41 565)
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>39 495 350</b>	<b>52 508 442</b>	<b>(13 013 092)</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>116 659 252</b>	<b>116 925 320</b>	<b>(273 041)</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
486000	Charges Constatées d'avance	413 539	410 628	2 912
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>413 539</b>	<b>410 628</b>	<b>2 912</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
487000	Produits constatés d'avance		(4 846 946)	4 846 946
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>			<b>(4 846 946)</b>	<b>4 846 946</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418100	Clients - Factures à Etablir	2 658 646	12 412 112	(9 753 466)
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>2 658 646</b>	<b>12 412 112</b>	<b>(9 753 466)</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>2 658 646</b>	<b>12 412 112</b>	<b>(9 753 466)</b>

## **Notes sur le compte de résultat**

Le chiffre d'affaires comprend les ventes sur nos marchés, les ventes de sous-traitance groupe net de la déduction des remises sur CA.

Le chiffre d'affaires pour la pharmacie (1 295 M€) représente 87% de l'activité.

La société présente en diminution du chiffre d'affaires les montants payés à l'URSSAF dans le cadre des conventions signées avec le CEPS (Comité Economique des Produits de Santé), s'agissant de montants proportionnels au CA généré par les produits correspondants. Ces remises représentent une charge nette de 804 M€ sur l'exercice 2022 contre 628 M€ sur l'exercice précédent.

Les refacturations groupe sont identifiées en "Autres produits d'activités annexes".

### Résultat financier

Revenu de loyer reçu pour 941K€.

### Résultat exceptionnel

- Les charges exceptionnelles de 115,8 M€ comprennent les charges liées aux réorganisations et plan de départ volontaire (47,2 M€), des charges exceptionnelles lié à l'apport partiel d'actif réalisé (65,5 M€).

- Les produits exceptionnels de 187,6 M€ se composent des reprises de provisions couvrant les réorganisations (47,69 M€), d'une subvention reçue (25 M€), des reprises de provisions dérogatoires suite à la cession de site de Val de Reuil (10 M€), et de 98 M€ de valeur nette d'actif cédés dans le cadre de l'apport partiel d'actif.

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Ventes de marchandises	1 220 260 867	74 862 207	1 295 123 074	1 201 361 003	8 %
Ventes de produits fabriqués	20 129 555	33 764 068	53 893 623	66 352 290	(19 %)
Autres produits d'activités annexes	302 848	134 164 763	134 467 611	128 115 251	5 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 240 693 270</b>	<b>242 791 038</b>	<b>1 483 484 308</b>	<b>1 395 828 544</b>	

<b>Résultat financier</b>						
	<b>31/12/2022</b>			<b>31/12/2021</b>		
	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Résultat</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Résultat</b>
Produits financiers de participations	991 080		991 080	1 254 690		1 254 690
Produits des autres valeurs mobilières et Créances de l'actifs immobilisé						
Charges d'intérêts		624	(624)		143 664	(143 664)
Résultat sur financement court terme		3 911 572	(3 911 572)		4 585 963	(4 585 963)
Résultat sur opérations de change	805 520		805 520	229 542	485 332	(255 790)
Résultat net sur opérations de placement						
Résultat sur autres opérations financières	55		55	274		274
<b>RESULTAT FINANCIER HORS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	<b>1 796 655</b>	<b>3 912 196</b>	<b>(2 115 541)</b>	<b>1 484 506</b>	<b>5 214 959</b>	<b>(3 730 453)</b>
Dépréciations des immobilisations financières		861 949	(861 949)			
Dépréciations des autres éléments financiers				9 236 000		9 236 000
Transferts de charges financières						
<b>DEPRECIATIONS FINANCIERES</b>		<b>861 949</b>	<b>(861 949)</b>	<b>9 236 000</b>		<b>9 236 000</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>1 796 655</b>	<b>4 774 145</b>	<b>(2 977 490)</b>	<b>10 720 506</b>	<b>5 214 959</b>	<b>5 505 547</b>



<b>Résultat Exceptionnel</b>						
	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat except. sur opérations de gestion	30 997 276	48 084 439	(17 087 163)	67 331 001	69 896 991	(2 565 990)
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	97 871 010	67 597 549	30 273 461	1 011 373	10 115 734	(9 104 361)
Résultat sur autre éléments exceptionnels						
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL HORS</b>	<b>128 868 286</b>	<b>115 681 988</b>	<b>13 186 298</b>	<b>68 342 374</b>	<b>80 012 725</b>	<b>(11 670 351)</b>
<b>DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>						
Dépréciation exceptionnelles					49 678 990	(49 678 990)
Transferts de charges exceptionnelles						
<b>DEPRECIATIONS EXCEPTIONNELLES</b>					<b>49 678 990</b>	<b>(49 678 990)</b>
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>		<b>128 777</b>	<b>(128 777)</b>		<b>171 702</b>	<b>(171 702)</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>58 727 869</b>		<b>58 727 869</b>	<b>34 172 135</b>		<b>34 172 135</b>
<b>EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>187 596 155</b>	<b>115 810 765</b>	<b>71 785 390</b>	<b>102 514 509</b>	<b>129 863 417</b>	<b>(27 348 908)</b>

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Reclassement PSE en exceptionnel	(19 414 914)	
<b>TOTAL</b>	<b>(19 414 914)</b>	

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	108 949 669	17 764 179	91 185 490
Résultat exceptionnel à court terme	71 785 390	11 704 566	60 080 824
Participation des salariés	(16 412 195)		(16 412 195)
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		(6 895 931)	6 895 931
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>164 322 864</b>	<b>22 572 814</b>	<b>141 750 050</b>

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	87 667
Subventions d'investissement	
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>87 667</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	1 803 143
Participation des salariés	1 067 995
Autres	679 152
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>3 550 290</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>(3 462 623)</b>

<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Plus-values différées	
<b>CREDIT A IMPUTER SUR :</b>	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
<b>SITUATION FISCALE LATENTE NETTE</b>	

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	957	
Agents de maîtrise	88	
Employés et techniciens	208	
Ouvriers	17	
<b>TOTAL</b>	<b>1 270</b>	

## **Autres informations**

### Société consolidante

La société suivante établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société JANSSEN CILAG sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale.

Dénomination : JOHNSON & JOHNSON CONSUMER INC.

Siège sociale : SKILLMAN 08558 – NEW JERSEY – USA

Les copies des états financiers sont disponibles à cette adresse.

### Tableau des filiales et participations

Néant.

### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car il s'agit d'une rémunération individuelle. Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants.

### Recherche et développement

Les frais de recherche et développement ont été comptabilisés en charge. Ils ont généré un crédit d'impôt de 6 895 931 € basé sur des dépenses d'un montant de 22 986 000 €.

### Cautions bancaires

Néant.

### Passif éventuel

Néant.

### Entreprises liées

La société n'a pas de transaction significative avec ses parties liées conclues à des conditions hors marché.